



Affaire suivie par :
Lydia Charpy
Responsable achats/marchés publics
Téléphone : 01 60 76 40 09
Mail : lydia.charpy@imtbs-tsp.eu

PRESTATION DE SERVICES

MARCHE PUBLIC

Référence à l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du CCAG-FCS

REF : 24 SCE 043 M

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO)

POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

**CAMPUS DES ECOLES TELECOM SUDPARIS ET INSTITUT MINES-TELECOM BUSINESS SCHOOL
EVRY (91)**

DATE DE REMISE DES OFFRES : 22 JANVIER 2025 – 12H00

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre meilleure offre commerciale, dans les conditions conformes aux spécifications ci-après.

Demandeur :

Direction Campus
Ecoles Télécom SudParis et Institut Mines-télécom Business School
9, rue Charles Fourier
91000 Evry-Courcouronnes

Objet :

Le présent marché a pour objet une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un marché de restauration collective destiné aux écoles Institut Mines-Télécom Business School (IMT-BS) et Télécom SudParis (TSP) sis 9, rue Charles Fourier à Evry-Courcouronnes (91).

Code CPV : Services de conseil en gestion de projet - 72224000

Procédure :

Le marché est passé selon les dispositions de l'article R 2123-1 du code de la commande publique.

Durée de la validité :

120 jours

Détail des prestations :

Se référer au cahier des charges (CDC) joint.

Lieux d'exécutions : Evry-Courcouronnes (91)

Critères de jugement :

Les offres sont notées de la manière suivante :

Prix des Prestations (50 %)

sur la base de l'offre commerciale du candidat qui devra détailler le prix global et forfaitaire indiqué au CDC par éléments de mission.

En sus le candidat devra fournir une grille des coûts J/H selon la catégorie des intervenants.

Valeur technique (50%)

- Note méthodologique (30 points).
- Expérience et références similaires du prestataire, qualification des intervenants (20 points).

Vous pouvez nous poser des questions par voie électronique

Si les candidats souhaitent obtenir des renseignements complémentaires, ils devront faire parvenir leur(s) question(s) au plus tard avant 10 JANVIER 2025 – 16H00

Les questions doivent être posées exclusivement en utilisant la plateforme de dématérialisation suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2676419&orgAcronyme=a4n>

(Rubrique « questions – réponses »)

L'acheteur y répondra au plus tard le 15/01/2025.

Attention, l'acheteur ne pourra pas répondre aux questions entre le 24/12/2024 et le 01/01/2025 (fermeture annuelle de l'établissement).

Conditions de transmission des plis

Le candidat devra retourner avant la date et heure limite fixée au **22 janvier 2025 12H00**.

A l'adresse suivante : [https://www.marches-](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2677174&orgAcronyme=a4n)

[publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2677174&orgAcronyme=a4n](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2677174&orgAcronyme=a4n)

- Le cahier des charges (CDC) valant acte d'engagement et clauses administratives dûment complété, daté et signé
- L'offre commerciale du candidat détaillée
- La présentation du candidat
- Le dossier technique du candidat comprenant les éléments permettant de juger les critères de la valeur technique ci-dessus.

Négociations éventuelles

L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats dont l'offre aura été analysée. Toutefois, l'acheteur pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Vous en remerciant par avance, Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le service marché